

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Somalie-apres-le-tsunami-un>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Revue "Sortir du nucléaire" > Sortir du nucléaire n°27 > **Somalie : après le tsunami, un malheur n'arrive jamais seul**

1er juillet 2005

Somalie : après le tsunami, un malheur n'arrive jamais seul

C'est dans un des pays les plus pauvres du monde, en proie à une sanglante guerre interethnique depuis de longues années, que des entreprises occidentales ont choisi de se débarrasser clandestinement de leurs déchets les plus dangereux, tout en sachant qu'aucun système de gestion de ces produits ne pourrait y être assuré.

Un récent rapport du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (1), traitant de la reconstruction des zones ravagées après le passage du raz-de-marée du 26 décembre 2004, révèle que la force des vagues a remué quantité de déchets déversés le long des côtes ou enterrés sur les plages somaliennes. Parmi ces restes de notre civilisation florissante, outre des fûts de déchets radioactifs, on trouve du plomb, du mercure, du cadmium, des déchets d'industries, d'hôpitaux ou de traitements chimiques. La population voisine de ces dépôts se plaint de problèmes de santé peu ordinaires suite aux vents du tsunami soufflant vers les villages intérieurs : infections des voies respiratoires, problèmes pulmonaires aigus, hémorragies abdominales, problèmes de peau, mort soudaine.

Depuis les années 1980, des entreprises de nos régions se sont donc livrées, sans être autrement inquiétées malgré les traités internationaux, à un juteux trafic de matières hautement toxiques avec des sous-traitants maffieux, qui profitaient sans aucun scrupule de l'état de désorganisation du pays, en pleine guerre civile. Se débarrasser d'une tonne de déchets en Somalie ne coûte que 2,5 dollars, contre 250 dollars en Occident. L'argent gagné par les intermédiaires somaliens servait notamment à l'acquisition d'armement.

Si on sait que le raz-de-marée qui a traversé l'Océan Indien a tué officiellement 300 personnes en Somalie, on préfère ignorer par contre combien d'autres décès devront être imputés aux conséquences à long terme de cette catastrophe pour ce pays de la corne africaine. Combien de personnes mourront dans les mois et les années à venir de maladies provoquées par les effets des radiations ? Quel impact ces produits auront-ils sur les réserves d'eau, sur la faune et la flore ? Quel sera l'avenir des pêcheurs et des agriculteurs somaliens ?

La communauté internationale répondra-t-elle à l'appel à l'aide de la Somalie et des mesures efficaces seront-elles prises pour tenter de dépolluer les sites ? Et les coupables seront-ils sanctionnés ?

Fabienne Gautier

(Contratom-Genève)

(1) UNEP, After the Tsunami : a Rapid Environmental Assessment, www.unep.org